



Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections

DECLARATION SUR LA SITUATION NATIONALE

La convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) est un regroupement d'associations et de réseaux d'associations qui ont mutualisé leurs énergies pour l'observation des scrutins de 2015 et de 2016.

Après les élections, tout n'étant pas fini, elle s'est investie avec l'appui de ses partenaires à faire le suivi citoyen des politiques publiques.

Par la présente déclaration, la CODEL vient donner ses opinions sur deux questions importantes de l'heure : la crise sécuritaire et les nouvelles réformes électorales pour ainsi apporter sa contribution à la définition de solutions durables.

1. De la situation sécuritaire

Notre pays est attaqué sans répit depuis janvier 2016. Depuis cette date, les attaques terroristes et des groupes bandits ont fait plus de 100 décès.

Depuis quelques mois, l'on assiste à de véritables carnages dans la région de l'Est qui endeuillent nos familles et privent le pays de jeunes bras et cerveaux valides.

La CODEL a identifié trois leviers qui doivent être actionnés pour que nous voyions le bout du tunnel :

- le renforcement de la collaboration entre forces de défense et de sécurité (FDS) et population civile,
- le renforcement des capacités techniques et matérielles des FDS à répondre aux défis sécuritaires,
- l'accélération du processus de réconciliation nationale.

1.1. Sur la *collaboration entre FDS et population civile*

Une méfiance continue d'exister entre les populations et les FDS dans un contexte où la collaboration est nécessaire pour relever les défis.

Les autorités sont appelées à :

- trouver de nouvelles approches dans la collaboration, avoir de la subtilité et respecter les droits des populations;
- informer davantage les populations sur les manières de collaborer (comment dénoncer ? quoi dénoncer et auprès de qui ?) ;
- assurer la protection des civils qui collaborent ainsi que leurs familles ;
- éviter les coups de publicité qui exposent les populations aux représailles ;
- adopter des plans locaux de sécurité comportant un mécanisme d'alerte précoce à vulgariser auprès des populations.

1.2. *Sur les capacités techniques et matérielles des FDS*

La CODEL exprime ses inquiétudes quant aux capacités techniques et matérielles dont disposent nos FDS pour répondre aux défis sécuritaires actuels.

Aussi, elle appelle la hiérarchie militaire:

- à éviter de glisser dans le « politique » et rester « professionnel » ;
- à réévaluer la situation de la répartition des FDS dans les provinces en tenant compte de la nouvelle donne sécuritaire ;
- à renforcer les services de renseignements ;
- à travailler à améliorer le temps de réaction après les attaques ;
- à installer des camps militaires dans toutes les provinces frontalières ;
- à renforcer les capacités des FDS dans les procédures d'enquête appropriées au terrorisme ;
- à trouver des stratégies pour lever les barrières linguistiques dans la collaboration FDS et Population civile.

Dans la même optique, la CODEL appelle le Gouvernement à rechercher, par tous les moyens et, de toute urgence, **les équipements appropriés à la situation actuelle** et assurer la formation des FDS à leur utilisation.

1.3. Sur le processus de réconciliation nationale

Même s'il ne semble pas y avoir de lien direct apparent, la CODEL estime que l'accélération du processus de réconciliation pourrait contribuer d'une manière ou d'une autre à apaiser les cœurs et peut-être permettre la mobilisation efficace de tous pour résoudre les problèmes d'insécurité.

La CODEL appelle donc le Chef de l'Etat, le chef de tous les Burkinabé, dans toutes leurs composantes vivant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du BURKINA :

- à accélérer le processus de réconciliation nationale par son implication personnelle (la cohésion et la paix dans une famille dépend fortement du leadership du chef de famille) ;
- à régler en urgence les aspects de réconciliation nationale touchant aux FDS ;
- à engager un débat franc sur le cas des policiers et militaires radiés du fait de leur opposition aux méthodes de travail de l'ancien régime. Pour se faire, associer les officiers militaires et policiers en retraite avant les mutineries de 2011 ;

2. Des nouvelles réformes électorales

La CODEL a apporté ses contributions à la commission des affaires juridiques et des droits humains lors du processus de révision du Code électoral par l'Assemblée Nationale. Elle vient ici soulever des questions à traiter avec attention pour permettre des processus électoraux justes et équitables.

La CODEL salue le nouveau Code qui a introduit le vote des burkinabè de l'étranger.

Il s'agit d'une première dans l'histoire du pays, il faut savoir donc raison garder.

Toutefois elle insiste auprès du Gouvernement sur le fait que toutes les dispositions doivent être prises pour permettre à tout burkinabè qui le désire de pouvoir voter. Qu'il soit de l'intérieur ou de l'extérieur.

D'autres questions importantes méritaient d'être traitées lors de la révision et n'ont pas été discutées.

La CODEL le regrette.

Il s'agit entre autres,

- des candidatures indépendantes qui sont soumises aux mêmes conditions que les partis politiques

(le code électoral en son article 239 ? "L'élection a lieu au scrutin de liste à un tour, avec dépôt de liste complète, à la représentation proportionnelle et à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel)

- de la révision du quota genre en vue de favoriser une plus grande représentativité des femmes en politique
- et du changement du mode d'élection des maires. Le scrutin indirect ayant montré ses limites.

Enfin sur la tenue ou non d'un référendum en 2019, le CODEL est favorable à un vote de TOUTE ou PARTIE de la Constitution par l'Assemblée Nationale en vue d'une part,

- d'économiser des ressources actuellement nécessaires pour répondre aux nombreuses sollicitations des populations
- et, d'autre part, d'éviter d'exposer les paisibles populations dans cette période où l'insécurité commence à prendre du terrain sur la quiétude des populations.

Ouagadougou, le 11 octobre 2018

Pour la CODEL

Le Président P.i

Daniel DA HIEN

Officier de l'Ordre du mérite Burkinabé